JOURNA D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, 11, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2

St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 31 Mai 1871.

No 36

Courrier de st Myncinkle



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance, Une augmentation de 33½ p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Promière insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres

Annonces Commerciales, et autres truitées de gré à gré.

Jours DE Publication.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. The Farmer's Journal, Jeudi.

Le Journal d'Agriculture paraît le Mer credi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 ets: d'avance. Pas d'avance \$1.

Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux Imprimerie-rési dence, maison H. J. Doherty, coin nord des rues Cascades et St. Hyazinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par somaine, 12 mois, \$3, 6 m.\$1.50
do Et.Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1.50,6 m.75c
do Et.Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1

Toutes lettres, etc., doivent être adaessées, (franc de Poru) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,

MILLE LUSSIER,
Burcau du Couarior
St. Hyacinthe,
P. Q

L'EXPOSITION PROVINCIAL.

M. H. G. Joly, M. P., président, MM. DeBlois Gray, membres du conseil d'agriculture, ont visité le terrain choisi par le conseil pour l'Exposition provinciale, qui aura lieu le 12 septembre prochain; ils étaient accompagnés de M. George Leclère, M. D., secrétaire du conseil, venu de Montréal dans le but d'examiner aussi le terrain. Tous se sont montrés hautement satisfaits et du terrain et du site et des bâtisses.

La bâtisse du rond à patiner, offre toutes les commodités désirables pour servir au département de l'industrie; spacieuse, parfaitement ventillée et éclairée, n'ayant pas les inconvénients de l'humidité, elle offre tous les avantages que l'on puisse désirer.

Le Curling Rink recevra les instruments aratoires, les produits de ferme, et s'l n'est pas suffisamment spacieux, on lui ajoutera une aile.

Le terrain de l'Exposition est immease; il comprend de champ du crieket, les glacis depuis la porte St. Louis à la porte St. Jean, avec la permission de mettre la rue St. Eustache à contribution, s'il y avait obligation; il est assez grand pour subvenir aux exigonces d'une des plus considérables expositions qui aient cu lieu dans la Province de Québec et commande en même temps une des plus magnifiques vues que l'on puisse rencontrer sur le continent De plus, il se trouve à proximité des bateaux et des chemins de fer, ce qui offre des facilités incontestables aux exposants pour le transport de leurs produits, et aux visiteurs étrangers ou autres.

Il est à espèrer qu'en même temps on organisera une Expositiou d'Horticulture, une exhibition de chiens et d'oiseaux. Il y aurait ainsi des expositions pour tous les goûts. Il parait que l'exposition des chevaux va être considérable. Comme on commençait à prendre de l'inquiétude sur la manière de les loger, le colonel Forsyth et les officiers de Hussards de Québec ont enlevé toute inquiétude au conseil d'Agriculture en lui offrant l'usage de la salle d'équitation et des étables qui sont dans le voisinage du terrain de l'Exposition.

Le Conseil d'Agriculture est très reconnaissant envers le colonel Hamilton, des Ingénieurs Royaux, pour l'obtention du terrain de l'Exposition, au Lt-Col. Bowen, président, et aux Directeurs du rond à patiner, pour l'usage libéral de la bâtisse, à M. R. H. Smith et aux propiétaires du Curling Rink, pour avoir généreusement prété leurs bâtisses pour le temps de l'Exposition.

DU TREFLE.

10. Combien doit-on semor de grains mil par arpent de terre neuve ou grasse?

Réponse.—Doux gallons.

20. Combien de graine de trèfie par arpent?

Réponso.—De deux à trois livres. Un peu plus dans la terre maigre.

On nous informe qu'il y a chez M. Evans à Montréal des appareils pour cribler le trèfle.

Nous avons reçu l'American Stock Journal pour juin. Cette livraison contient un grand nombre d'articles très pratiques et très intéressants sur différents sujets agricoles. Ce journal est très recommandable. S'adresser & N. P. Boyer & Co., Parkesburg, Pa.